

MARLY

Ecoles, ciné, parcs : les jeunes élus vous interdisent de fumer

C'est une belle initiative portée par les élus du conseil municipal des jeunes. Les élus (adultes) ont décidé de suivre leur proposition d'interdire de fumer devant les établissements scolaires, le conservatoire, le centre socioculturel, le city-stade... Qui deviennent des espaces sans tabac.

Lundi soir, Iyed a assisté au match de foot FC Metz-Le Havre. « On sent toujours des odeurs de cigarette. C'est vraiment très désagréable. Ça empêche de profiter vraiment du match ! » Ça, ça n'arrive plus à Marly.

Lors du dernier conseil municipal (des adultes), le 7 mars, les élus ont décidé d'adopter une proposition faite par le conseil municipal des jeunes : créer des espaces sans tabac où il sera désormais interdit de fumer. Ils en ont défini une liste, plutôt dense. Pas de tabac devant les écoles, collège, lycée mais aussi la forêt Miyawaki, le city-stade, le centre socioculturel Gilbert-Janssem, le conservatoire, le parcours de santé.

D'autres lieux pourront être ajoutés. « Devant le cinéma, on

voudrait aussi déplacer la poubelle. C'est vraiment dégoûtant de sentir cette odeur quand on sort. Comme devant les écoles ! », insiste Perline, 10 ans.

La loi interdit aussi de fumer à proximité des aires de jeux pour enfants, depuis 2016.

« Les enfants peuvent être influencés par leurs parents s'ils fument »

Les membres du conseil municipal des jeunes travaillent depuis quelque temps avec la Ligue contre le cancer. Ils ont été sensibilisés au danger du tabac et ils ont tout retenu.

Non seulement les dangers du tabagisme passif que les adultes leur imposent, même en extérieur, mais aussi le risque de la banalisation et de l'imitation. Pour Zaïn, 10 ans : « Les enfants peuvent être influencés par leurs parents. S'ils fument, peut-être qu'ils voudront fumer plus tard. Les fabricants de tabac ciblent justement les jeunes avec la puff [petite cigarette électronique jetable prête à l'emploi, NDLR] au goût de bonbons ou de coca. Il faut faire attention ! »

Ces produits ne passeront pas



Les membres du conseil municipal des jeunes ont incité les élus à créer des zones sans tabac, pour préserver la jeunesse, dans l'espace public. Photo RL/Lisa LAGRANGE

par eux. Et ils entendent bien porter la bonne parole. Côme se voit ambassadeur et aimerait bien aider sa maman à arrêter de fumer. « Je lui dis déjà de ne pas jeter son mégot n'importe où ! Quand je me promènerai en ville avec mes parents, si je vois quelqu'un qui fume au mauvais endroit, je lui expliquerai qu'il doit fumer ailleurs. »

À 11 ans, il sait très bien que cette initiative passera par

beaucoup de communication. Des panneaux vont être installés prochainement.

Des ambassadeurs

Plusieurs villes de France, dont Bordeaux, Strasbourg et Lyon mais aussi Fameck et Sarreguemines ont mis en place des espaces sans tabac, principalement devant les établissements scolaires. Perline, Agathe et leurs camarades ne sont

pas peu fiers d'être des précurseurs dans le Pays messin. Ils espèrent que leurs homologues de Montigny ou Metz feront pression auprès de leurs aînés pour les imiter.

Pour l'heure, l'arrêté sera surtout préventif et incitatif. Mais à terme, les contrevenants pourraient être verbalisés, selon Christine Lebard, élue dédiée au conseil des jeunes.

L. L.